

Déclaration des personnels de CentraleSupélec

CA du 14 décembre 2017

Mesdames et Messieurs,

Nous voulons nous adresser à nouveau à vous aujourd'hui pour vous rappeler l'existence du personnel de l'établissement.

Et oui, sans secrétaires, sans comptables, sans électriciens, sans gardiens, sans agents de sécurité, et sans ceux qui ici ont les plus petits salaires, rien ne fonctionnerait. Certains ont tendance à l'oublier, mais pas nous.

Les personnels issus de Châtenay attendent toujours une indemnisation correcte pour le changement de leur lieu de travail, qu'on leur a imposé.

Problèmes familiaux, de transports, frais supplémentaires d'essence, de garde d'enfants, et pas simplement pour quelques semaines, mais pour des années. Comme vous le savez, après des mois de tergiversation, le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation nous a proposé un montant dérisoire, représentant moins de la valeur d'un treizième mois. En assemblée générale le 23 novembre, nous avons rejeté à l'unanimité cette aumône. Nous demandons un engagement fort de nos deux tutelles en commençant par une prime de restructuration à la hauteur des contraintes subies par les personnels de CS. Que la politique du paraître cesse, la coupe est pleine de cailloux qui ne paient pas nos frais supplémentaires, nous revendiquons une prime de restructuration du même ordre que celle proposée à nos collègues de l'Institut des Mines Télécom.

La CGT a fait une demande d'audience auprès de notre tutelle de l'industrie, à ce jour, vos services n'ont pas répondu à cette demande.

Et que peut-on dire de nos collègues du CNRS qui eux ont purement été mis de côté, pas de prime de restructuration alors qu'ils subissent tout autant le déménagement du campus. Nous ne laisserons pas de côté les gens avec qui nous travaillons au quotidien, notre demande, c'est leur demande.

Ensuite, c'est tout le personnel, et pas seulement ceux d'entre nous qui viennent de Châtenay, qui a subi et continue de subir à la fois les nuisances

liées au chantier, et celles liées au choix fait de manière volontariste par la direction, celui de réduire coûte que coûte les effectifs et la masse salariale, en demandant bien entendu au personnel d'assumer comme si de rien n'était le surcroît de travail. En ce qui concerne la prime annuelle de fin d'année, rien n'a été ajouté cette année à l'enveloppe globale, ce qui fait que les primes versées, éventuellement, à ceux qui se sont particulièrement investis dans le déménagement seront prélevées sur les primes de leurs collègues. C'est particulièrement choquant.

Au final, ce que la plupart d'entre nous va recevoir pour toute une année de galère ne suffira même pas à acheter un tabouret, en tout cas au prix du catalogue de mobilier que nous a envoyé la direction. **Cette mauvaise plaisanterie ne nous fait pas rire.** Certains chefs ont l'air de le comprendre, puisqu'ils ont peur de nous annoncer les primes de fin d'année et préfèrent que chacun d'entre nous en constate le montant dérisoire chez lui pendant les congés, au vu de son relevé bancaire.

Alors nous vous disons, une fois de plus, que la coupe est pleine. Nous revendiquons pour tout le personnel, une compensation à la hauteur des contraintes subies.

Nous savons que la direction va nous dire que les choses se décident dans les ministères, et qu'elle a fait ce qu'elle a pu. Mais qui peut encore croire un pareil discours ? La direction communique partout, rencontre les journalistes, invite Macron, twitte tous azimuts pour se vanter de la réussite de ses beaux projets. A quel moment a-t-elle publiquement dénoncé ces faibles montants de prime de restructuration proposés, et plus généralement le manque de moyens mis par le gouvernement pour revaloriser les bas salaires ? Qui ne dit mot consent.

Il ne faut pas non plus qu'on vienne nous dire une nouvelle fois, à nous, ouvriers et employés, que les caisses de l'Etat sont vides. L'Etat sait se montrer généreux pour financer les chantiers pharaoniques du plateau, et les autorités n'ont pas l'air très chagrinées par le fait que les 10 plus gros salaires de l'école se partagent plus d'un million d'euros en salaires, sans même parler des primes.

Alors pour finir, nous ne sommes pas naïfs, nous savons bien que le conseil d'administration est organisé de telle sorte que le point de vue des salariés ne peut y être que très minoritaire. Mais, en 2018 comme en 2017, vous pouvez être assurés que nous allons trouver d'autres moyens de nous faire entendre, par notre nombre et notre mobilisation, pour faire respecter nos droits et défendre nos intérêts collectifs, ce qui est la seule manière de défendre aussi, en même temps, l'intérêt général, celui de l'établissement et des élèves. Voilà, il va falloir compter avec nous, vous n'aurez pas le choix.